

**225C0597**  
FR0010259150-FS0277

3 avril 2025

**Déclarations de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DECLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.**

IPSEN SA

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 1<sup>er</sup> avril 2025, la société Parvus Asset Management Europe Limited<sup>1</sup> (7 Clifford Street, Londres W1S 2FT, Royaume-Uni), agissant pour le compte de clients et de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 31 mars 2025, le seuil de 5% du capital de la société IPSEN SA et ne plus détenir, pour le compte desdits clients et fonds, aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuil résulte du transfert, par le déclarant, de son activité de gestion d'investissement à la société Parvus Asset Management Jersey Limited.

2. Par le même courrier, la société Parvus Asset Management Jersey Limited<sup>1</sup> (Second Floor, No. 4 The Forum, Grenville Street, St Helier, JE2 4UF, Jersey, Royaume-Uni), agissant pour le compte de clients et de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 31 mars 2025, le seuil de 5% du capital de la société IPSEN SA et détenir, pour le compte desdits clients et fonds, 5 697 256 actions IPSEN SA représentant autant de droits de vote, soit 6,80% du capital et 4,32% des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Ce franchissement de seuil résulte du transfert, par la société Parvus Asset Management Europe Limited, de son activité de gestion d'investissement au profit du déclarant.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, le déclarant a précisé détenir 5 697 256 actions IPSEN SA (prises en compte dans la détention visée au 1<sup>er</sup> alinéa) résultant de la détention de contrats « *equity swap* » à dénouement en espèces, portant sur autant d'actions IPSEN SA et exerçables jusqu'entre le 3 juillet 2025 et le 16 octobre 2026.

<sup>1</sup> Contrôlée au plus haut niveau par M. Edoardo Mercadante.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 83 814 526 actions représentant 131 933 057 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.